# **EXTRAIT DU REGISTR** DU CONSEIL MUNICIPAL DE COM

Envoyé en préfecture le 13/03/2023 Reçu en préfecture le 13/03/2023 ID: 040-214002610-20230302-CA2022\_COMMUNE-BF

Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
23	20	21	
		Pour: 1	8
		Contre :	0
		Abstentions :	3

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANT Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

### Procuration(s):

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation	
24 février 2023	

## Etai(en)t absent(s):

Mme BERNARDI Jessica

### Etai(en)t excusé(s):

Date d'affichage
!!

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme DELPUECH Karine

//
et publication du

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Pierre ATHANASE présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2022 du budget principal de la commune, après en avoir délibéré

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

### <u>Investissement</u>

Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	3 313 626,00 1 315 125,89 294 700,00
Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	3 313 626,00 1 110 691,34 847 907,73

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	4 427 356,48
	Réalisé :	1 962 016,84
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 427 356,48
	Réalisé :	4 528 930,07
	Reste à réaliser :	0,00

# Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-204 434,55
Fonctionnement :	2 566 913,23
Résultat global :	2 362 478.68

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

